

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 FEVRIER 2018

MAISON DES SERVICES-MAIRIE

Un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux va être déposé. Cette demande porte sur la tranche 2 des travaux pour un montant de 198 688 € et une aide à hauteur de 30% de ce montant va être sollicitée.

Dans le même temps, une demande au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local va être déposée dans le cadre de travaux réalisés sur de nouvelles constructions visant à diminuer la consommation énergétique.

Un point sur les aides déjà obtenues a été présenté :

- 72 888 € au titre de la DETR tranche 1
- 107 100 € au titre du Contrat de Territoire (Conseil Départemental)
- 29 968 € fonds de concours de LTC
- 31 987. 50 € de l'Adème.

CONTRAT DE TERRITOIRE

La revoyure du Contrat de Territoire à mi-parcours est approuvée par le Conseil.

CONVENTION ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le Maire est autorisé à signer la reconduction de la convention de mise à disposition de service entre Lannion Trégor Communauté et la commune pour la gestion de l'assainissement collectif.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le devis présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie pour la modification de l'éclairage public à la Gare Liorz Manachti est accepté pour un montant de 1 010 € HT dont 60% (soit 606 €) à la charge de la commune.

ELAGAGE BORDS DE ROUTE

Le devis présenté par l'entreprise Rochelle de Servel pour l'élagage de bords de route est accepté pour un montant de 1 824 € TTC.

CESSION COTES D'ARMOR HABITAT

Le conseil accepte la cession par Côtes d'Armor Habitat des voies, réseaux et espaces verts du lotissement situé rue Joliot-Curie. Cette transaction se fera à l'euro symbolique.

CARTE CARBURANT

A compter du 01 mars 2018, afin de permettre l'approvisionnement en carburant du matériel et du véhicule communal à la grande surface de Plestin, le Conseil sollicite la délivrance d'une carte carburant qui sera présentée à chaque passage auprès de la station-service.

Le Maire,

H. GUELOU



The image shows a blue ink signature of H. Guelou written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE PLUFUR' at the top and 'Côtes - d'Armor' at the bottom, with a central emblem depicting a figure holding a staff and a cross.